

POINT PARFUMS DIGITAL
Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 252 000 euros
Siège social : 101 Avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS
481 981 199 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2017

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Présentation de l'activité

La Société a développé un concept particulièrement novateur d'échantillonnages olfactifs interactifs permettant de déboucher sur la vente de parfums proposés en échantillons. Ces kiosques automatisés permettent de sentir librement une fragrance au choix et d'acheter des échantillons du parfum pour un prix allant de 1 euro à 4 euro maximum. Via le code barre présent sur la boîte, le consommateur est redirigé sur le site de la marque où il peut se faire rembourser son achat ou acheter en ligne la bouteille du parfum choisi.

La Société a fabriqué près de quinze prototypes de distributeurs d'échantillons interactifs. Ces distributeurs sont destinés à être déployés au sein d'établissements recevant un grand nombre de personnes, tels que des centres commerciaux ou encore des gares. La Société envisage différentes sources de financement pour la fabrication de ces bornes.

La présentation géographique de l'activité de la Société correspond à la France, où la Société exerce l'essentiel de son activité.

Evènements intervenus au cours de l'exercice écoulé

La Société a poursuivi et multiplié les initiatives aux fins de recherche de partenariat et de financement avec pour objectif le déploiement de son activité.

La Société a également entamé des démarches afin de se retirer de la cote du marché libre d'EURONEXT Paris. Ces démarches n'ont cependant pas abouti à date.

Par décision extraordinaire du 10 septembre 2016, la Société a approuvé la transmission universelle du patrimoine de la société B.B.S., société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 10 000 euros, ayant son siège social au 7 Rue Mireport, 33310 LORMONT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 431 545 177, filiale à 100% de la Société. La transmission universelle de patrimoine n'a cependant pas eu lieu en l'absence des démarches en ce sens, le calendrier de la transmission ayant été ajourné.

Évolution de l'activité

PT

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas enregistré de chiffre d'affaires, de même que l'année précédente. Son résultat s'est amélioré, tout en restant négatif, passant de - 118 764 euros au 31 décembre 2015 à - 6 169 euros au 31 décembre 2016.

Les immobilisations incorporelles de la Société ont augmenté de 18%, passant de 75 357 euros au 31 décembre 2015 à 89 187 euros au 31 décembre 2016. Ces immobilisations sont constituées dans leur intégralité par des immobilisations en cours résultant de travaux sur les prototypes de distributeurs de la Société.

Les immobilisations corporelles ont baissé de 12%, passant de 1 422 euros au 31 décembre 2015 à 1 242 euros au 31 décembre 2016. Les immobilisations corporelles correspondent au matériel de bureau et informatique amorti sur l'année.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a enregistré des immobilisations financières de 240 860 euros, inchangées par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces immobilisations correspondent principalement, à hauteur de 240 000 euros, aux titres de participation de sa filiale, la société B.B.S.

Les dettes de la Société au 31 décembre 2016 se décomposent en dettes financières constituées par les comptes-courant d'associés de 199 884 euros et de dettes fournisseurs de 7 424 euros. Ces dettes ont été contractées pour une durée inférieure à un an.

Les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2016 s'élevaient à 127 067 euros, soit plus de la moitié du capital social.

La société B.B.S., filiale à 100% de la Société, n'a dégagé aucun chiffre d'affaires durant l'exercice clos le 31 décembre 2016. Le résultat de B.B.S. au 31 décembre 2016 constituait une perte de - 6 958 euros. B.B.S. n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La Société a été mise en sommeil le 31 janvier 2017.

La filiale de la Société, B.B.S., a été mis en sommeil le même jour.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société effectue une veille en matière de recherche et développement dans le secteur de la parfumerie et de la distribution de parfums.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un marché où la distribution est un enjeu stratégique, la Société propose une solution innovante et accessible à toutes les marques. Ce nouveau canal de distribution leur offre un accès direct au consommateur tout en leur permettant de baisser significativement leurs coûts de lancement de nouveaux parfums.

Avec près de 1 400 nouveaux parfums lancés tous les ans dans le monde, la Société dispose d'un potentiel de développement très important tant en France qu'à l'international.

Ce développement doit cependant s'appuyer sur un partenariat solide et un financement suffisant pour se doter de fonds propres. Ces éléments ne sont pas encore constitués.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Notre Société contrôle la société B.B.S., qui ne détient aucune participation dans notre Société.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2016. La Société n'employant pas de salariés, aucune proportion du capital n'est détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce dont les actions font l'objet d'une gestion collective (ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition).

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice clos le	Date échéance	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
(en euros)					
31/12/2016	318	2 834	-	-	-
31/12/2015	10 500	13 272	-	3 025	-

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société n'a pas enregistré de chiffre d'affaires, de même qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015. De la même manière, la Société n'a enregistré aucun produit d'exploitation durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, ni durant l'exercice précédent.

Les consommations d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 20 411 euros contre 178 185 euros au titre de l'exercice précédent, soit une réduction de 157 774 euros, principalement en raison de la réduction du poste des autres achats et charges externes. Lors de l'exercice précédent, ce poste avait augmenté en raison d'honoraires et frais liés principalement à la transformation de la Société aux fins de son introduction sur le marché libre d'EURONEXT Paris.

Le résultat d'exploitation ressort à - 21 169 euros contre - 178 764 euros au titre de l'exercice précédent, soit une réduction de 157 595 euros.

La Société n'emploie aucun salarié. Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

La Société a enregistré un produit exceptionnel lors de l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'un montant de 15 000 euros résultant d'un abandon de compte courant d'associé consenti par Monsieur Patrick TARDIF. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Compte tenu d'un résultat financier nul, restant inchangé par rapport à l'exercice précédent, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est une perte de - 6 169 euros, contre une perte de -118 764 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 112 595 euro.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 334 375 euros contre 333 227 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 0,4%.

Le bilan de la Société au 31 décembre 2016 inclut des charges fournisseurs de l'ordre de 4 272 euros.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Notre groupe n'étant pas soumis aux normes IFRS et toutes les entreprises contrôlées par la Société de façon exclusive ou conjointe ou dans lesquelles elle exerce une influence notable présentant, tant individuellement que collectivement, un intérêt négligeable par rapport à la nécessité de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble des entreprises du groupe, il a été décidé, en application des dispositions de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 (Loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit) de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 6 169 euros de la manière suivante :

Origine : Résultat déficitaire de l'exercice : - 6 169 euros

- Au report à nouveau, soit - 6 169 euros
- Solde du report à nouveau, soit - 124 933 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 127 067 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

- Madame Françoise MENANT, épouse TARDIF : Gérant de la société FAPS, Gérant de la société VILLANON ;
- Monsieur Patrick TARDIF : Gérant de B.B.S., Co-Gérant de la société FAPS, Gérant de la société VILLANON ;
- Monsieur Anthony TARDIF : Gérant de la société FAPS, Gérant de la société VILLANON.

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances (C. com. art. L 225-102-1) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Il indique également le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de C. com. art. L. 233-16 ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Il est précisé que les mandataires sociaux de la Société n'ont pas reçu de rémunération sous quelque forme que ce soit durant l'exercice écoulé.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

RT

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil examine la situation des mandats des administrateurs et constate qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

Monsieur Patrick TARDIF
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Tardif', enclosed within a simple rectangular box drawn with a pen.

ANNEXE I

**TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

Exercice clos le	31/12/16	31/12/15	31/12/14	31/12/13	31/12/12
Résultat (en euros)	-6 169	-118 764	-1 051	-1 384	1 212

P₁